

Vendredi 27 novembre 2020

## La Ville de Rouen réaffirme son engagement en faveur de la biodiversité en devenant signataire de la déclaration d'Édimbourg

La représentation française du gouvernement écossais a récemment sollicité les grandes villes françaises par l'intermédiaire de France Urbaine (association des grandes villes et métropoles) afin de signer la Déclaration d'Édimbourg. Son objectif : demander à la Convention sur la diversité biologique (CDB), initiée lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, de prendre des mesures fortes et audacieuses pour enrayer efficacement la perte de biodiversité dans le monde. La Ville de Rouen, soucieuse de préserver la biodiversité et engagée dans un grand plan de renaturation de la ville, vient de signer cette déclaration.

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et co-Président de la commission Transition Ecologique de France Urbaine, Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint en charge notamment de la Ville résiliente et de la transition énergétique, et Françoise LESCONNEX, conseillère municipale déléguée en charge de l'environnement et de la biodiversité :** « *La situation des différents écosystèmes est très préoccupante. La biodiversité est confrontée à de nombreuses pressions : artificialisation des sols, fragmentation des milieux naturels, changement climatique, pollutions chimique et lumineuse... Alors que l'année 2020 se termine, cette dernière fût marquée par des événements climatiques intenses : records de chaleur, inondation en début d'année et sécheresse estivale. Face à cette situation, les grandes villes doivent assurer un équilibre et une continuité dans le développement et l'accompagnement des populations. Elles sont des acteurs majeurs dans la mise en œuvre d'actions visant à lutter contre la perte de biodiversité. La Ville de Rouen, qui vient d'engager un plan ambitieux de renaturation, s'inscrit pleinement dans la démarche initiée par la Déclaration d'Édimbourg.* »

La Déclaration d'Édimbourg est le résultat du processus d'Édimbourg qui a rassemblé pendant plusieurs mois des délégués et des décideurs des niveaux de gouvernement infranationaux et locaux du monde entier pour notamment examiner et demander un nouveau plan d'action renforcé de la Convention sur la diversité biologique incluant les gouvernements infranationaux, les villes et autres autorités locales, qui sera adopté à la COP15.

Prévue initialement en octobre 2020, la 15e conférence des parties (COP15) signataires de la Convention sur la diversité biologique (CDB) se tiendra du 17 au 30 mai 2021 en Chine et doit fixer la trajectoire mondiale en termes de biodiversité pour les prochaines années.

En tant qu'acteurs clés dans la réalisation des engagements et des objectifs de la CDB, la déclaration appelle à une plus grande reconnaissance du rôle que ces niveaux de gouvernement infranationaux (notamment les villes) peuvent jouer pour préserver la biodiversité.

Plus d'infos sur <https://www.gov.scot/publications/edinburgh-declaration-on-post-2020-biodiversity-framework/>